



LES OUTRE-MER : LA FRANCE DU BOUT DU MONDE

Si le soleil ne se couche jamais sur la France, c'est bien grâce à ses outre-mer. Présent sur tous les océans du globe, le pays peut compter sur des espaces au potentiel à découvrir, comme sur différents points d'ancrage et de ravitaillement... Une nécessité aujourd'hui plus que jamais car la globalisation ne saurait se passer de la mer.

UN ATOUT STRATÉGIQUE

Les outre-mer français n'ont cessé, dès leur origine, de voir leur importance grandir d'un point de vue stratégique. Leurs zones économiques exclusives permettent à la France de se placer au deuxième rang des plus grands domaines maritimes au monde, juste derrière les Etats-Unis et loin devant l'Australie. Le pays bénéficie, dans chaque zone du globe – hormis l'Arctique, mais Saint-Pierre-et-Miquelon n'est pas loin –, de territoires qui lui apportent une diversité culturelle, politique et économique, qui fournissent un précieux maillage logistique pour les forces armées françaises : disposer de points d'appui sur tous les océans s'avère essentiel, vital même. Ainsi ancrée dans toutes les régions du monde, la Marine nationale peut nouer des relations privilégiées avec les marines riveraines. Naissent alors de nombreuses coopérations de voisinage, comme avec l'Australie dans le domaine de la lutte contre la pêche illégale, ou avec certains États des Caraïbes contre le narcotrafic.

UN ATOUT ÉCONOMIQUE

Au regard des nombreuses campagnes d'exploration d'hydrocarbures, l'outre-mer semble déjà être un enjeu prometteur pour la France. La Guyane et les îles Eparses – Juan de Nova en particulier – représentent les espoirs les plus tangibles. Le gisement guyanais serait en effet évalué à près de 300 millions de barils et les potentialités de Juan de Nova focalisent aujourd'hui l'attention : les ministres de l'Ecologie et de l'Economie ont ainsi récemment prolongé le permis exclusif de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux dans la zone.

Mais les ZEE de l'outre-mer ne sont pas seulement riches en hydrocarbures : elles concentrent aussi 80 % de la biodiversité française. Autant de ressources halieutiques qui peuvent aujourd'hui être exploitées à des fins alimentaires, pharmaceutiques ou encore cosmétiques. Les îles Kerguelen et Crozet recensent notamment le premier quota de légines au monde : un poisson très prisé et l'un des plus chers sur le marché. Les eaux de Clipperton, elles, regorgent de thonidés.

Les fonds marins des ZEE d'outre-mer font également l'objet d'une attention toute particulière de la part des chercheurs, car ils sont susceptibles d'abriter d'importantes ressources minérales. Des sulfures hydrothermaux ont par exemple été identifiés en Polynésie et dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). Une campagne d'exploration centrée sur les nodules polymétalliques a également été lancée à Wallis-et-Futuna en 2010 et a permis de découvrir les premières minéralisations hydrothermales dans une ZEE française. Mais si l'exploration progresse, l'exploitation, bien

que techniquement possible, s'avère aujourd'hui encore très onéreuse.

Ajoutons enfin des caractéristiques particulières qui rendent possible une exploitation du milieu marin pour le développement d'énergies renouvelables porteuses d'autonomie. En Martinique, la centrale Nemo de DCNS doit ainsi tirer profit de l'énergie thermique des mers pour obtenir de l'électricité en permanence. En Guadeloupe, EDF étudie la mise en place d'une station de transfert d'énergie par pompage (STEP). Ce système hydroélectrique permet de moduler la production d'électricité en la stockant sous forme de réserve d'eau et de la redistribuer quand la demande l'exige. La Réunion, quant à elle, semble propice à l'exploitation de l'énergie houlomotrice.

DES ATOUTS À PROTÉGER

Mais ces atouts non négligeables ne manquent pas d'attiser les convoitises. La pêche illicite et non réglementée (INN), dont souffrent la Guyane, les TAAF ou les territoires du Pacifique, en est l'exemple flagrant. C'est pourquoi la Marine nationale et les administrations qui participent notamment à l'organisation de l'action de l'État en mer ont lancé un vaste programme de renouvellement de leurs moyens outre-mer. Des bâtiments multi-missions (B2M) seront ainsi prochainement affectés en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie, à la Réunion et aux Antilles, en attendant les nouveaux bâtiments de surveillance et d'intervention maritime (Batsimar). Un nouvel Astrolabe sera aussi chargé du ravitaillement de la base Dumont d'Urville, en Terre Adélie, et remplacera l'Albatros pour des missions de soutien et de surveillance dans les TAAF. Mais ces différents moyens mis en place doivent poursuivre leur développement : la préservation des trésors de nos outre-mer en dépend.



Dauphin N3+ au large de Moorea (©Marine nationale)

Pour aller plus loin :

Le CESM publie « Outre-mer », Études marines n°9, décembre 2015. Accessible sur notre site : cesm.marine.defense.gouv.fr